



AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Le jeudi 10 avril 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 3 avril 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
50	5	11	12

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, Mme ESCODA, M. HARMEL, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. de LEMPS, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, M. DUPONT Noël, Mme FLORE, M. GIROD, M. GUENRO, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITT, M. RAVOT, M. TORRION, Mme VOLAN, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés : M. COMTET, M. GERVASONI, M. GUILLET, M. ISSARTEL, M. MILLET.

Absents : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, Mme SERRE, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

Pouvoirs : M. PERRAUD (pouvoir à Mme VOLAN), M. CRACCHIOLO (pouvoir à Mme FLORE), Mme COMUZZI (pouvoir à Mme RAVET), Mme BERGER (pouvoir à M. MOURLEVAT), Mme BERTRAND (pouvoir à M. DUFOUR), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à Mme LIEVIN), Mme EMIN (pouvoir à M. VAREYON), M. FOUILLAND (pouvoir à M. MARTINEZ), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. DUPONT Noël).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. de LEMPS Jean-Charles, Secrétaire de séance.

Construction de la Maison de l'Eau (01100 OYONNAX) - Modifications n°1 de 11 lots

Rapporteur : M. TURC

Les 15 lots travaux pour la construction de la maison de l'eau ont été attribués pour un montant total initial de 2 571 578,74 € HT suite à deux consultations (procédures 2022-41 et 2024-07 ; cette dernière ayant été lancée en raison de l'infructuosité du lot « Enduit à la chaux » lors de la consultation générale).

A l'issue des travaux, il convient d'acter les différentes modifications de marché opérées sur 11 lots, suite à aléa ou ajustements des besoins aux contraintes de chantier.

Suivant ces évolutions, le coût constaté des travaux est de 2 639 221,95 € HT soit une évolution maîtrisée de +2,63% par rapport au montant total initial des travaux (+ 67 643,21 € HT).

Le détail technique des évolutions est présenté dans les avenants. Les impacts financiers sont quant à eux présentés ci-après.

Pour rappel, la société UNIVERSAL ETANCHEITE du lot 6 « Etanchéité » a déposé le bilan en août 2024.

A ce jour des négociations sur le lot 4 – Charpente- couverture - zinguerie sont en cours.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R2194-5 relatif aux circonstances imprévues et R2194-8 relatif aux modifications de faible montant ;

VU les projets de modification des marchés 2022-41/01, 2022-41/03, 2022-41/05, 2024-07, 2022-41/08, 2022-41/09, 2022-41/11, 2022-41/12, 2022-41/13, 2022-41/14, 2022-41/15 ;

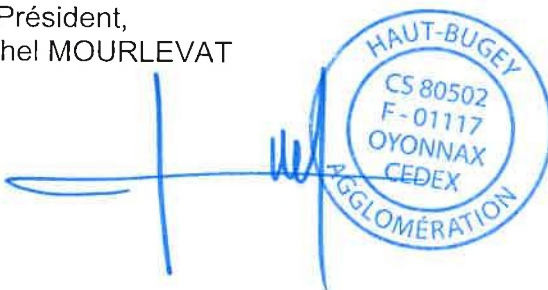
VU les ordres de service relatifs aux prolongations de délais ;

Le Conseil d'agglomération,
Par 62 voix pour,

- **ACTE** les modifications de marché n°1 des lots 1,3,5,7,8,9,11,12,13,14 et 15 de la consultation 2022-41 et de la consultation 2024-07 relatifs aux travaux de construction de la maison de l'eau.
- **AUTORISE** le Président de la Communauté d'agglomération à signer ces modifications de marché, ainsi que tout document s'y rapportant.

Fait à Oyonnax, le 10 avril 2025.

Le Président,
Michel MOURLEVAT



HAUT-BUGEY
CS 80502
F-01117
OYONNAX
CEDEX
AGGLOMÉRATION

Le secrétaire de séance,
Jean-Charles de LEMPS



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Construction de la Maison de l'Eau (01100 Oyonnax) - Modifications n°1
de 11 lots.

.....
Date de décision: 10/04/2025

Date de réception de l'accusé 16/04/2025
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 10042025_202551

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250410-10042025_202551-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 31_MAISON_EAU_MODIF1_11LOT.pdf (99_DE-001-200042935-
20250410-10042025_202551-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT_N°31.pdf (21_RP-001-200042935-20250410-
10042025_202551-DE-1-1_2.pdf)
MAISON_EAU_OYO_MODIF1_DE 11 LOTS

n° lot	Désignations	Titulaires	Montants € HT notifiés	Montants modifications € HT	Montant après avenants en € HT
1	Terrassement VRD	JSTP	347 956,11	32 155,35	380 111,46
2	Renforcement terrain	Ménard	26 425,00		26 425,00
3	Gros œuvre	Jacquet	458 925,07	27 594,43	486 519,50
4	Charpente/couverture/zinguerie	Girod Moretti	415 000,00	0,00	415 000,00
5	Enduit	Dorrego	38 012,25	516,20	38 528,45
6	Étanchéité	Universal étanchéité	6 700,00		6 700,00
7	Menuiserie ext	Paget	220 000,00	-5 555,91	214 444,09
8	Menuiserie int	Paget	201 000,00	20 760,85	221 760,85
9	Doublage/cloison/peinture	Ardito Jacquet	228 939,65	-11 965,78	216 973,87
10	Chapes revêtement de sol	Ain Carrelage	89 763,66		89 763,66
11	Revêtement collé	Perotto	19 632,05	950,96	20 583,01
12	Plomberie	BAL	57 580,38	6 068,20	63 648,58
13	Élévateur	ERMES	20 395,00	4 066,85	24 461,85
14	Électricité	Eiffage Energie	294 000,00	-11 580,80	282 419,20
15	Chauffage/ventilation	Détouillon	147 249,57	4 632,86	151 882,43
total HT en €			2 571 578,74	67 643,21	2 639 221,95